



**Ce 21 juin 2023, une délégation des OSN reçue au  
Ministère de la Santé et de la Prévention**

## **Inspectrices et Inspecteurs en colère !**

Mercredi 21 avril 2023, à l'appel de la **FNPOS CGT**, de la FEC-FO et du SNFOCOS, les inspectrices et inspecteurs du recouvrement venus de toute la France étaient entre 160 et 180 rassemblés devant le Ministère de la Santé et de la Prévention. En effet, l'intersyndicale a souhaité qu'une délégation soit reçue pour porter leurs revendications spécifiques relatives à la dégradation de leurs conditions de travail et l'absence de reconnaissance salariale eu égard à l'activité induite par les nouveaux champs de contrôle pour laquelle la Caisse Nationale est pourtant rétribuée.

*[Cette date du 21 juin avait été retenue puisque se tenait ce même jour la commission de suivi du protocole d'accord relatif à ces personnels et bien avant qu'une nouvelle intersyndicale décide d'une journée de mobilisation le 22 juin]*



Après avoir réussi à déborder les forces de l'ordre, les inspectrices et inspecteurs ont pu exprimer leur colère sous les fenêtres même du Ministère qui dans un premier temps feignait d'ignorer cette action. A force d'âpres discussions, un conseiller du Ministre acceptera finalement de recevoir une délégation de cinq personnes.

La délégation a donc été constituée de représentants des organisations syndicales représentatives dans le champ conventionnel des employés et cadres dont dépendent ces personnels : 2 de la CGT, 2 de FO et 1 de la CFDT.

La délégation a porté devant M. Meffre, conseiller « financement et protection sociale » du ministre de la Santé et de la Prévention, les revendications pour lesquelles les inspecteurs et inspectrices sont en lutte depuis l'automne dernier :

- Renégociation du protocole d'accord de 2009 relatif à ces personnels avec une enveloppe budgétaire suffisante,
- L'inscription de leur métier dans la liste des emplois éligibles aux primes de fonction (art. 23 CCNT),
- Une prime pérenne pour répondre à l'accroissement des missions et des compétences requises pour l'exercice du métier.



[Lien YouTube](#)



[Lien Facebook](#)



[Lien Twitter](#)



[Lien Instagram](#)



L'interlocuteur, qui semblait très au fait de la situation, a fait preuve d'une grande attention et a reconnu les revendications comme parfaitement légitimes. Notons que cela nous change du mépris régulièrement opposé par l'Ucanss et la Caisse Nationale. Cependant, il bottera vite en touche expliquant qu'il faudra attendre les derniers arbitrages de Bercy pour évaluer la marge de manœuvre sur le sujet et notamment après la signature des différentes Conventions d'Objectifs et de Gestion. Il s'engage tout de même à revenir vers les organisations syndicales dès que tous ces éléments seront connus. Engagement sincère ou parfait exercice de « langue de bois ? L'avenir le dira...

Compte-rendu en vidéo de l'entrevue au ministère : <https://youtu.be/TpvVs2NwXHA>



**En attendant, les inspectrices et inspecteurs ne doivent pas être dupes de la situation mais poursuivre la mobilisation et maintenir la pression jusqu'à obtenir gain de cause !**